



NAMUR
CAPITALE

Centre-ville de Namur

Les modes de déplacement dans l'espace public

Fiches pédagogiques
pour les élèves du dernier cycle primaire



FICHES
pour les élèves





1 : DÉCOUVERTE DU CENTRE-VILLE



Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

- Découvrir le centre-ville de Namur
- T'exprimer sur ce que tu ressens quand tu te trouves dans différentes zones du centre-ville de Namur

Balade

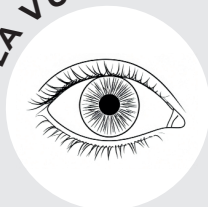
L'OUÏE



Point d'observation :

Élément recueilli :

LA VUE



Point d'observation :

Élément recueilli :

LE TOUCHER



Point d'observation :

Élément recueilli :

QUESTIONNAIRE



Point d'observation :

Y a-t-il des voitures qui roulent ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Si oui :

Les voitures roulent-elles vite ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Les voitures sont-elles bruyantes ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Y a-t-il des voitures stationnées ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Te sens-tu en sécurité pour jouer au milieu de la rue ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Te sens-tu en sécurité pour rouler à vélo sur la route ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Y a-t-il de la végétation ici ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Y a-t-il des bancs ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Y a-t-il des trottoirs ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Les piétons ont-ils de la place pour circuler ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Cet endroit te donne-t-il envie d'y passer du temps pour jouer, te détendre ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Sens-tu des odeurs à cet endroit ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

S'agit-il de bonnes odeurs ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

L'endroit est-il calme ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP

Entends-tu des oiseaux ?

PAS DU TOUT ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ BEAUCOUP



2 : LES IMPACTS DES DIFFÉRENTS MOYENS DE TRANSPORT



Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

- Découvrir différents moyens de transport
- Réfléchir à leurs avantages et leurs inconvénients

Exercice 1

Pour commencer : quel est ton avis ?

Dans le tableau ci-dessous, indique deux avantages et deux inconvénients que tu attribuerais à chaque mode de transport.



Marche à pied /
Chaisard

1.
2.

1.
2.



Vélo /
Trottinette

1.
2.

1.
2.



Bus

1.
2.

1.
2.



Navette du
centre-ville

1.
2.

1.
2.



Voiture

1.
2.

1.
2.



Exercice 2

En examinant les documents suivants, réponds aux questions posées pour découvrir d'autres avantages et inconvénients des différents moyens de transport.

DOC
1

Moyen de transport	Emission moyenne de CO ₂ *
Tram	23
Train	28
Bus	75
Voiture	127
Vélo	0
Marche à pied	0

* en grammes de CO₂ par km et par personne.

Le tableau ci-contre indique l'émission moyenne de CO₂ (gaz carbonique) provoquée par l'utilisation de différents moyens de transport.

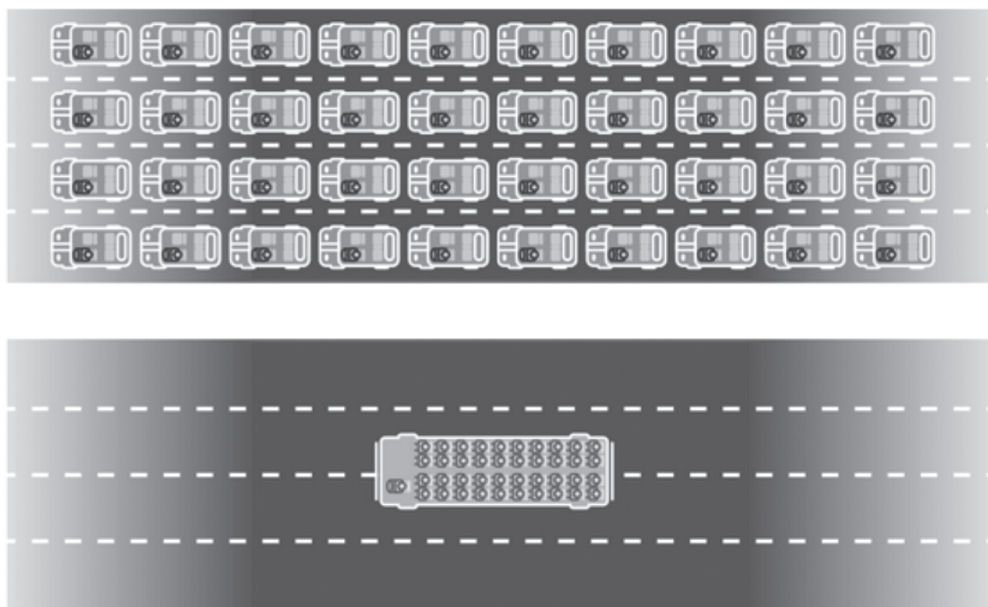
Lorsque les moyens de transport nécessitent des combustibles (diesel ou essence) pour avancer, cela produit un rejet de gaz carbonique (CO₂) dans l'atmosphère.

L'augmentation de la quantité de CO₂ dans l'atmosphère accentue le phénomène d'effet de serre qui provoque le réchauffement climatique et les modifications du climat qui en découlent (inondations, canicules, sécheresses...)

Source : <https://climatechallenge.be/fr/themes/transport>

DOC
2

Espace occupé par 40 personnes seules dans leur voiture par rapport à celui nécessaire pour 40 personnes réunies dans un bus.



Source : <https://climatechallenge.be/fr/themes/transport>



Questions à propos des documents n°1 et n°2

- Quel mode de transport émet le plus de CO_2 ?
- En tenant compte des émissions de CO_2 , quels sont les modes de transport qui ont le moins d'impact sur le réchauffement climatique ?
.....
.....
- Selon toi, est-il possible d'utiliser la marche à pied ou le vélo pour tous les déplacements ? Dans quel cas cela te semble-t-il compliqué ?
.....
.....
.....
- Combien de grammes de CO_2 (par km et par personne) émettent 40 voitures ensemble ? Détaille ton calcul :
.....
.....
.....
- Quelle quantité de CO_2 est émise par le bus remplaçant les 40 voitures ?
.....
.....
.....
- Si 1 bus permet de remplacer 40 voitures, combien de bus faudrait-il prévoir pour remplacer 320 voitures ?
.....
.....
.....

DOC 3

Outre les gaz à effet de serre, les voitures émettent également d'autres polluants et gaz, tels que les oxydes d'azote (NO et NO_2) et les particules fines de poussière.

L'exposition à des concentrations élevées de NO_2 et à des particules fines peut entraîner diverses maladies respiratoires (asthme, allergies, bronchite, pneumonie, cancer du poumon, etc.) à court et à long terme.

Source : <https://climatechallenge.be/fr/themes/transport>

Le trafic routier constitue la principale source de bruit en ville et engendre ainsi une pollution sonore importante. Le bruit rend les apprentissages à l'école plus difficiles et perturbe le sommeil. Il peut aussi aggraver certains problèmes de santé.

Source : <https://www.eea.europa.eu/fr/signaux/signaux-de-laee-2020/articles/la-pollution-sonore-est-encore>

Questions à propos du document n°3 :

- Cite deux maladies respiratoires pouvant être provoquées par l'exposition à la pollution atmosphérique générée par les véhicules à moteur :
1.
2.
- Quelle est la principale source de bruit en ville ?

DOC
4

Le Vélobus, C'EST PARTI POUR UN TOUR !

A qui s'adresse ce guide ?

- **Aux écoles** : directions, enseignants, éducateurs, associations de parents
- **A tout adulte intéressé** par la mise en place d'un Vélobus pour les trajets domicile-école des élèves

A. PRÉAMBULE

Bien que très présent dans les loisirs et le sport, le vélo comme mode de déplacement reste trop peu utilisé par rapport à la voiture.

Or ses bienfaits sont nombreux : il permet une activité physique qui réduit la sédentarité, peut prévenir l'obésité et les maladies cardio-vasculaires. Il contribue à la réduction de la pollution par une diminution du trafic automobile et permet d'augmenter les relations sociales entre les personnes

pour rendre nos espaces publics plus conviviaux et vivants. Peu coûteux, il est accessible à quasi tout le monde.

On imagine souvent que la voiture est beaucoup plus rapide que le vélo. Or, pour les déplacements de moins de 5 kilomètres en agglomération, le vélo est souvent plus rapide. En moyenne, les cyclistes adultes parcourent une distance de 5 km en 15 minutes et les enfants parcourent cette distance en 18 à 25 minutes pour les plus jeunes.

Aujourd'hui, grâce aux préoccupations en matière de mobilité, de santé, d'environnement, de sécurité routière et de convivialité, les modes actifs (marche, vélo et trottinette) retrouvent leur place dans les déplacements quotidiens, et notamment scolaires.

Se rendre à l'école à vélo présente plusieurs avantages :

- **moins d'embouteillages** et donc moins de stress d'être en retard pour les parents et enfants ;
- contribution à une **meilleure qualité de l'air** aux abords de l'école ;
- **activité physique** pour les petits et grands...

La liste des bienfaits est longue. Ce guide les reprend en détail ci-dessous.

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

3

Source : Guide de démarrage VÉLOBUS, Service Public de Wallonie

DOC
5

Le Pédibus, PAS À PAS

A. PRÉAMBULE

La marche est un mode de déplacement universel. Peu coûteuse, non polluante, source de bienfaits pour la santé, elle est accessible à presque tous, sans discrimination de revenus.

Cependant, la marche est un mode de déplacement trop souvent négligé.

Or ses bienfaits sont nombreux : elle permet une activité physique qui réduit la sédentarité, peut prévenir l'obésité et les maladies cardio-vasculaires. Elle contribue à la réduction de la pollution par une diminution du trafic automobile et permet d'augmenter les relations sociales entre les personnes pour rendre nos espaces publics plus conviviaux et vivants.



On s'imagine souvent être trop lent à pied. Or les adultes et adolescents parcourent en moyenne 1 km en 12 minutes, et les enfants en 16 à 25 minutes pour les plus jeunes.

La zone rouge sur la carte, représente un rayon de 1 km, adaptée au relief, autour d'un point donné, comme une école.

Aujourd'hui, grâce aux préoccupations en matière de mobilité, de santé, d'environnement, de sécurité routière et de convivialité, les modes actifs (marche, vélo et trottinette) retrouvent leur place dans les déplacements quotidiens, et notamment scolaires.

Se rendre à l'école à pied présente plusieurs avantages :

- **Moins d'embouteillages** et donc moins de stress d'être en retard pour les parents et enfants ;
- contribution à une **meilleure qualité de l'air** aux abords de l'école ;
- **activité physique** pour les petits et grands...

La liste des bienfaits est longue. Ce guide les reprend en détail ci-dessous.

À PIED, À L'ÉCOLE !

3

Source : Guide de démarrage PÉDIBUS, Service Public de Wallonie

Questions à propos des documents n°4 et n°5 :

- Cite 3 avantages de la marche à pied :
1.
2.
3.
- Pour des déplacements de moins de 5 kilomètres en agglomération, quel est le mode de transport le plus rapide ?
.....
- En combien de temps un adulte parcourt-il une distance de 10 km à vélo ?
.....

Exemple avec la place Maurice Servais à Namur : du parking à ciel ouvert à la place aérée et conviviale.



La place Maurice Servais, avant (photo : RTBF)



La place Maurice Servais, aujourd'hui, rendue aux piétons (photo : Empreintes asbl)

Questions à propos du document n°6 :

Voici une photo ancienne et une photo récente de la Place Maurice Servais à Namur. En comparant les deux photos :

- Quelle différence principale observes-tu ?

.....

- Cite 3 avantages de la situation récente par rapport à la situation ancienne :

1.

2.

3.

exercice 3

En te servant des informations récoltées dans l'exercice 2, identifies-tu d'autres avantages et inconvénients des différents modes de transport ci-dessous ?

		Avantages	Inconvénients
	Marche à pied / Chaisard		
	Vélo / Trottinette		
	Bus		
	Navette		
	Voiture		



3 : UN PIÉTONNIER, C'EST QUOI ?



Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

- Identifier les éléments caractérisant un piétonnier, appelé aussi « zone piétonne »
- Distinguer les espaces piétonniers des autres espaces

Exercice 1

Réponds à chaque question en cochant la bonne réponse.

A. Un piétonnier, appelé aussi zone piétonne, est une zone...

... où le piéton est prioritaire

... où la voiture est prioritaire

... où le vélo est prioritaire

B. Dans les zones piétonnes, les piétons...

... doivent marcher en rasant les murs

... doivent marcher sur le côté gauche

... peuvent occuper toute la largeur de la voie publique

C. Dans une zone piétonne, le stationnement des voitures y est...

... autorisé

... interdit

... interdit uniquement pour les SUV

D. Dans un piétonnier, les cyclistes peuvent circuler...

... sans restriction

... mais ils doivent tout de même descendre de leur vélo lorsque la circulation des piétons rend leur passage difficile

... en faisant des slaloms entre les poussettes pour s'entraîner aux Jeux Olympiques

E. Dans les zones piétonnes, certains véhicules sont tout de même admis. Par exemple : ...

... les véhicules liés aux métiers du cirque

... les véhicules émettant moins de 100 g de CO₂ par km

... les véhicules de secours, les camions poubelles, les taxis...

F. Les véhicules autorisés dans une zone piétonne peuvent circuler...

... à l'allure du pas

... à 50 km/h

... sans limitation de vitesse



Exercice 2

Constitue la définition du piétonnier en te basant sur les informations découvertes.

Un PIÉTONNIER, c'est

.....

.....

.....

.....

.....

Exercice 3

Chacune des photos ci-dessous montre une "zone piétonne".
Note les différents avantages d'une zone piétonne que tu peux observer sur ces photos.



Les avantages d'un piétonnier :

-
-
-
-
-
-



Les deux photos en-haut à gauche : Namur Tourisme - Les trois photos du bas : Carrefour Vivre en Ville

Exercice 4

Indique sous chaque photo s'il s'agit d'une zone piétonne en cochant OUI ou NON. Si ce n'est pas le cas, explique ce qui est différent.



FUB - Fédération française des Usagères et Usagers de la Bicyclette

☐ OUI

☐ NON, parce que

.....

.....

.....



Rue de l'Avenir.com

☐ OUI

☐ NON, parce que

.....

.....

.....



Publica Awards 2023

☐ OUI

☐ NON, parce que

.....

.....

.....



MobilService.ch

☐ OUI

☐ NON, parce que

.....

.....

.....



Républicain lorrain

☐ OUI

☐ NON, parce que

.....

.....

.....



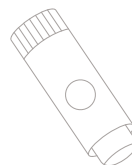
Exercice 5

Regarde attentivement les photos ci-dessous : elles montrent des endroits à Namur avant qu'ils ne soient transformés en espaces davantage adaptés aux piétons. À la dernière page, tu trouveras d'autres photos de ces mêmes lieux, mais prises après leur transformation.

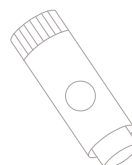
Découpe ces photos, puis essaie de retrouver à quelle photo ci-dessous elles correspondent. Une fois que tu as trouvé, colle-les juste à côté.



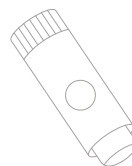
Copyright APN-EAN

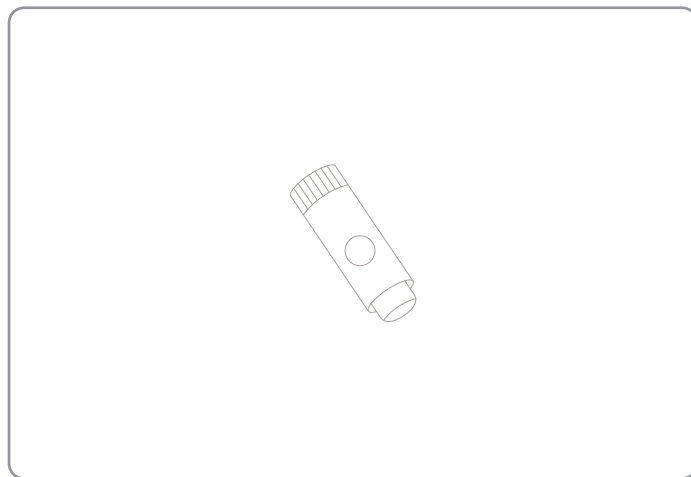


Copyright APN-EAN

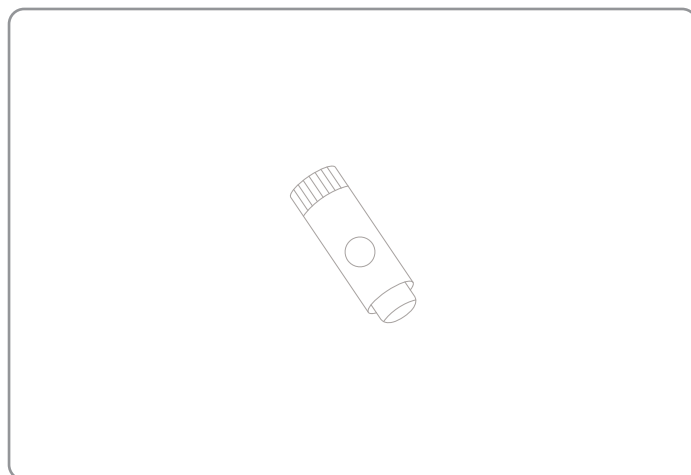


Copyright APN-EAN

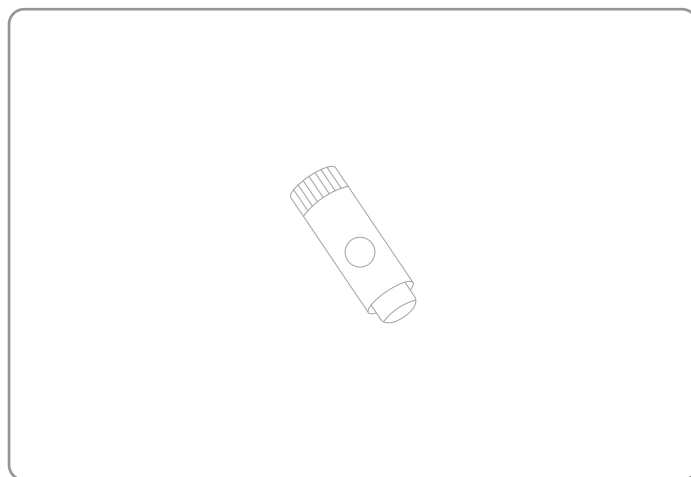




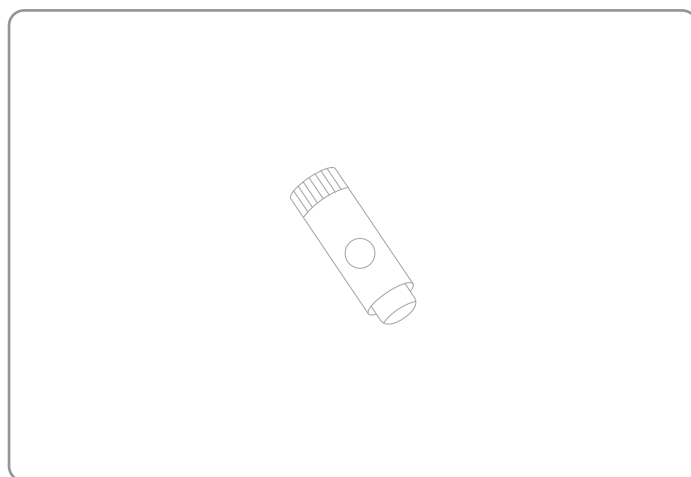
Copyright APN-EAN



RTBF



Copyright APN-EAN



Copyright APN-EAN



Copyright APN-EAN



Copyright APN-EAN



Copyright APN-EAN



Copyright APN-EAN



Empreintes



Copyright APN-EAN



Copyright APN-EAN





- Te repérer dans le centre-ville de Namur
- Localiser les différentes zones qui composent le centre-ville de Namur

- Résous les différentes opérations mathématiques de la page suivante.
- Consulte ensuite la légende de la carte et colorie les rues de chaque zone en fonction du résultat obtenu.
- Une fois que toutes les zones sont coloriées, découvre les différentes zones du centre-ville de Namur (expliquées dans le bas de la légende).

Exemple :

- Zones n°1 - 11 - 14 : $350 \div 7 = 50$
- Dans la légende, il est indiqué de colorier en ROUGE les rues des zones dont le résultat est "50" : je colorie en ROUGE les rues des zones 1, 11 et 14.



Colorie les rues en rouge si le résultat est "50"
Colorie les rues en orange si le résultat est "30"
Colorie les rues en jaune si le résultat est "20"
Colorie les rues en vert si le résultat est "5"

Zones concernées	Vitesse maximum autorisée
Zones n° 1 - 11 - 14	$350 \div 7 = \dots$
Zones n° 2 - 4 - 6 - 9 - 13	$2 \times 3 \times 5 = \dots$
Zones n° 3 - 7 - 10	$1/4 \text{ de } 80 = \dots$
Zones n° 5 - 8 - 12	$(4 \times 8) - (3 \times 9) = \dots$

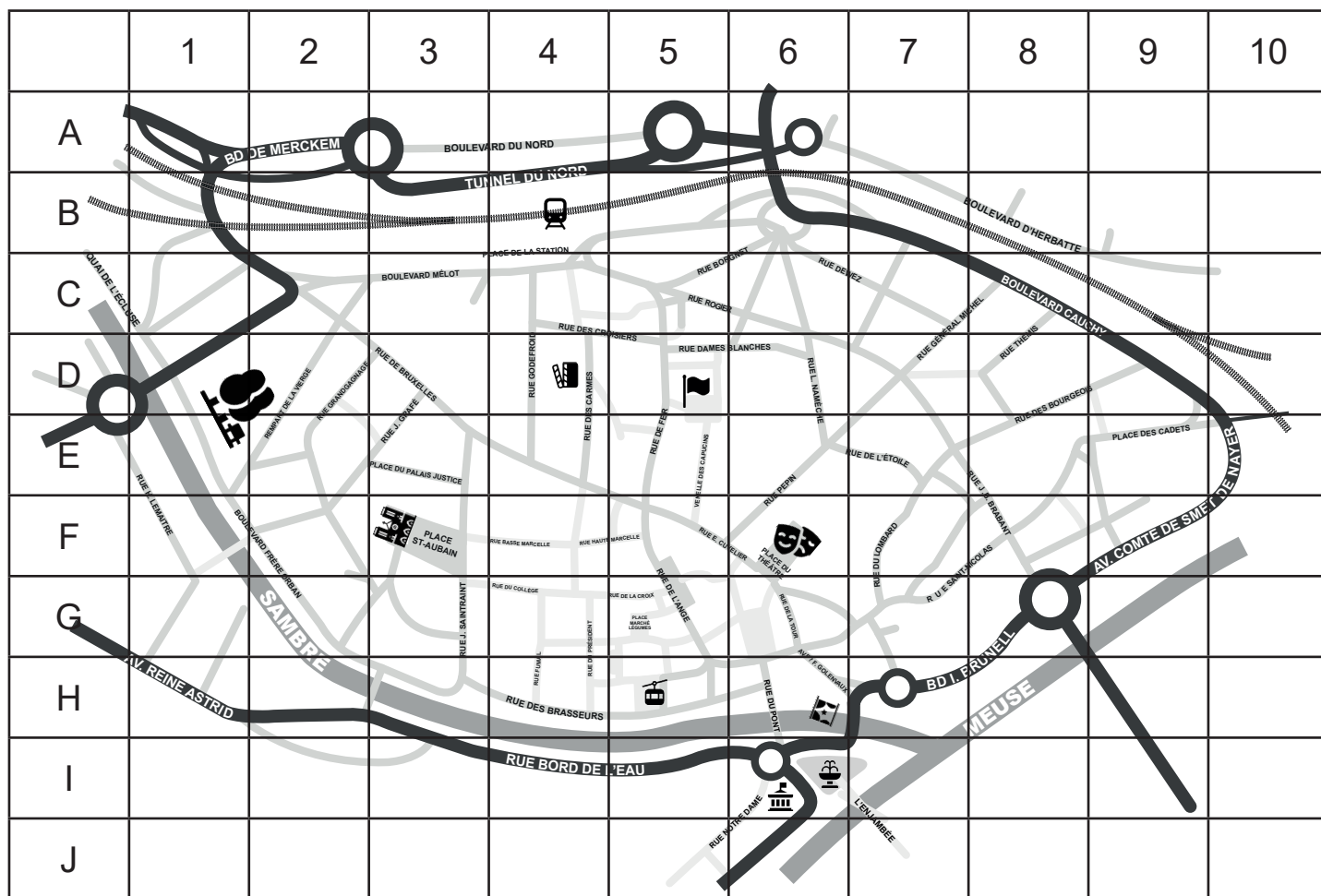
Tu peux maintenant découvrir les différentes zones du centre-ville de Namur :

- En **VERT**, les rues en « zone piétonne ». C'est un espace de la voie publique réservé principalement aux personnes qui se déplacent à pied. Les véhicules motorisés y sont généralement interdits ou autorisés seulement dans certaines conditions. Les usagers autorisés en permanence à y circuler sont les piétons, les vélos, les véhicules d'urgence (pompiers, ambulances et police), les camions poubelles, les taxis... Par ailleurs, à certaines heures, le piétonnier est ouvert à la circulation pour les livraisons, les dépose-minute... Les piétons sont toujours prioritaires et peuvent utiliser toute la rue. Les conductrices et les conducteurs qui sont admis à y circuler doivent le faire à l'allure du pas, ils doivent céder le passage aux piétons et, au besoin, s'arrêter.
- En **JAUNE**, les rues en « zone de rencontre ». Dans ces zones, situées dans des quartiers résidentiels ou commerciaux, les piétons peuvent utiliser toute la chaussée pour des activités de jeu, de sport, d'achat, de promenade, de rencontre, c'est pour cette raison qu'il n'y a pas de passages pour piéton. La vitesse maximale est limitée à 20 km/h. Dans une zone de rencontre, les piétons bénéficient de la priorité et ils peuvent traverser partout, mais ne doivent cependant pas gêner inutilement les véhicules.
- En **ORANGE**, les rues en « zone 30 km/h ». il s'agit souvent de quartiers où l'on habite, avec des écoles et des parcs. Les rues sont plus larges que dans les zones piétonnes et la vitesse est limitée à 30 km/h. Cette limitation de vitesse permet de réduire l'impact sonore et d'augmenter la sécurité d'un espace de vie où les habitants se rencontrent et échangent.
- En **ROUGE**, les rues en « zone 50 km/h ». Ce sont les endroits où la vitesse maximale est fixée à 50 km/h. C'est la vitesse à respecter en agglomération. Sur ces grands boulevards qui entourent la ville, les véhicules peuvent rouler un peu plus vite qu'à l'intérieur de la ville car les routes sont plus larges et adaptées à une circulation plus rapide. Ces boulevards permettent, entre autres, de faciliter le passage des véhicules qui ne font que traverser la ville.
- En **BRUN**, les rues en « zone cyclable ». Dans ces zones, les cyclistes sont prioritaires sur les véhicules motorisés (voitures et camions). Ils sont autorisés à utiliser toute la largeur de la rue. Les véhicules motorisés ne peuvent pas dépasser les cyclistes et la vitesse maximale est de 30 km/h.



Exercice 2

Sur la carte ci-dessous, identifie différents lieux connus de Namur à l'aide des coordonnées inscrites dans le tableau et complète les informations manquantes (nom du lieu et type de zone : 50 km/h, 30 km/h, zone de rencontre, cyclable ou piétonne). Aide-toi de la carte de l'exercice 1 pour identifier les différentes zones.



	Coordonnées	Lieu	Zone
1.	Exemple : B4	Gare de Namur	Zone "30"
2.	F3		
3.	F6		
4.	D4		
5.	H6		
6.	D5		
7.	I6		
8.	D1-2 / E1-2		
9.	H5		
10.	I6		

exercice 3

- Indique dans le tableau ci-dessus les coordonnées de ton école ainsi que la zone dans laquelle elle se trouve.
- Ensuite, indique son emplacement sur la carte de l'exercice précédent avec une croix et trace le trajet que tu effectues en partant de l'école pour arriver à la sortie du centre-ville.

Lieu	Coordonnées	Zone
Ton école :		
.....		
.....		

- Pour terminer, estime le temps que tu prends pour aller de l'école à chez toi :

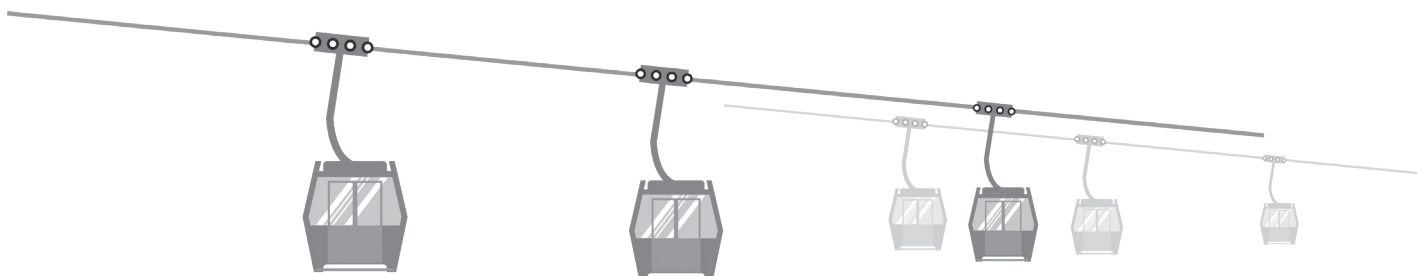
.....

- Pour réaliser ton trajet de manière plus sécurisée, pourrais-tu emprunter plus de rues piétonnes ?

.....

.....

.....





5 : QUELS SIGNAUX POUR QUELLES ZONES ?



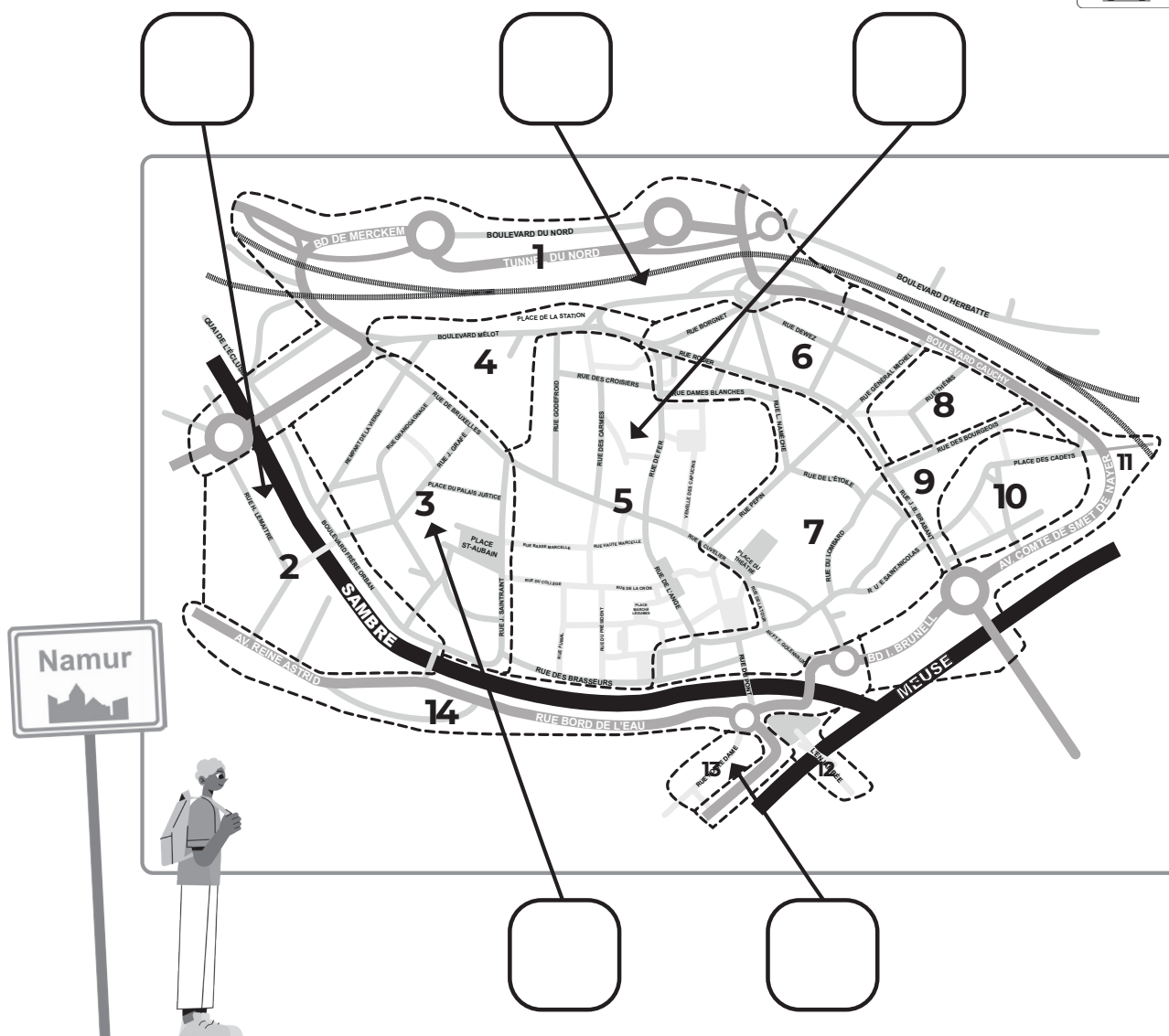
Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

- Reconnaître les signaux (panneaux routiers ou marquage au sol) qui te permettront de savoir dans quelles zones du centre-ville tu es
- Connaître les règles à respecter
- Localiser les panneaux sur une carte de Namur

Exercice 1

Dans la fiche n°4, tu as découvert et tu as localisé les différentes zones qui composent le centre-ville de Namur : la zone 50, la zone 30, la zone de rencontre, la zone cyclable et la zone piétonne.

Dans chaque cercle, inscris la lettre du panneau qui correspond à la zone.





Exercice 2

En observant les informations indiquées sur le panneau ou le marquage, **relie au crayon ordinaire chaque signal à sa définition.**



Ce panneau indique la fin d'une zone dans laquelle la vitesse est limitée à 30 km/h.

Ce marquage au sol indique une zone où la vitesse maximale est de 30 km/h.



Ce panneau indique la fin d'une zone piétonne.

Ce panneau est placé à l'endroit du passage pour piétons.



Ce panneau explique les règles à suivre dans la zone de rencontre à Namur.

Ce panneau indique une zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h.

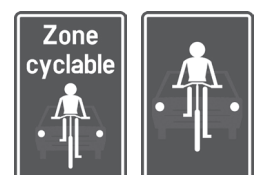


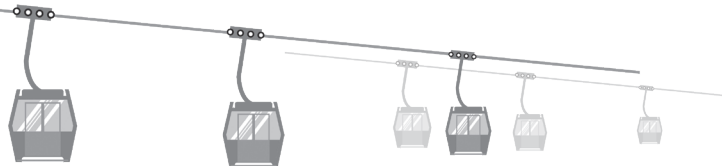
Ce panneau indique le début d'une zone où la vitesse est limitée à 30 km/h.

Ces panneaux indiquent le début d'une zone cyclable.

Ce panneau indique le commencement d'une zone piétonne.

Ce panneau indique la fin d'une zone de rencontre.





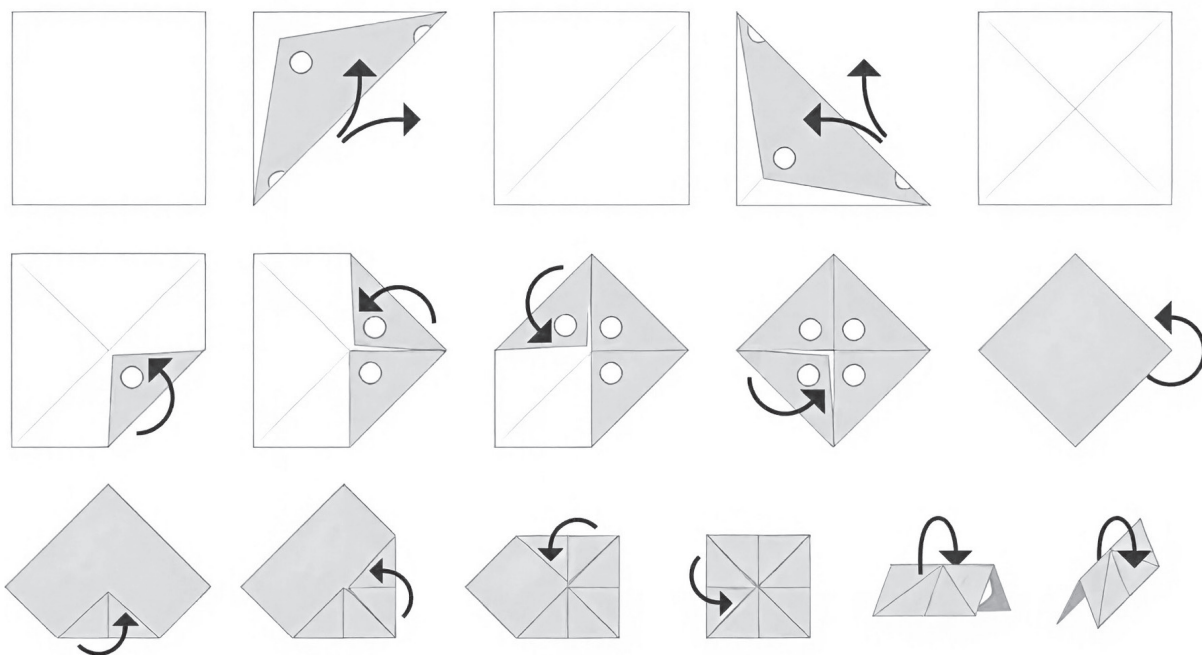
Exercice 3

Entraîne-toi à reconnaître les panneaux et leurs règles !

Suis les consignes pour construire la cocotte. Ensuite, joue avec les autres élèves !

Découpe les contours de la cocotte. Colorie les ronds présents aux 4 coins du grand carré : le rond supérieur gauche en bleu, le rond supérieur droit en vert, le rond inférieur gauche en orange et le rond inférieur droit en rouge.

Suis le plan ci-dessous pour construire la cocotte.



Source : <http://nounouestelle90.centerblog.net/1029-cocotte-papier-plier>

Règle du jeu

Une fois ta cocotte construite, joue avec les autres élèves de ta classe !

- Place-toi avec un autre élève de ta classe.
- Le premier joueur choisit un nombre.
- L'autre joueur actionne la cocotte autant de fois que le nombre indiqué par le premier joueur.
- Le premier joueur choisit une couleur, l'autre joueur pose la question correspondante.
- Corrigez-vous l'un l'autre, puis échangez les rôles.

Bon amusement !

	 Dans les zones de rencontre, peut-on trouver des passages pour piétons ? Non, dans les zones de rencontre, il n'y a pas de passage pour piétons car ils peuvent traverser où ils veulent, en s'assurant que les autres usagers les ont vu !	 Que signifie ce panneau ? Qui est prioritaire dans cette zone ? Ce signal indique le début d'une zone piétonne. Les piétons sont prioritaires dans cette zone.	
 Dans une zone 30, les piétons peuvent-ils traverser où ils le veulent ? Non ! Dans une zone 30, les piétons peuvent uniquement traverser sur les passages piétons.			 Dans cette zone, tous les véhicules peuvent-ils circuler ? Oui, dans une zone de rencontre, mais les piétons sont prioritaires.
 Est-il possible de croiser des véhicules motorisés dans cette zone ? Oui, il est possible de croiser des véhicules motorisés, mais uniquement ceux qui sont autorisés à circuler.			 Que signifie ce panneau ? Ce panneau signifie la fin d'une zone piétonne. Après ce panneau, les piétons doivent redoubler de vigilance.
	 À quelle vitesse maximale les véhicules peuvent-ils circuler dans cette zone ? Dans une zone de rencontre, la vitesse maximale est de 20 km à l'heure pour tous les véhicules.	 Que signifie ce panneau ? Qui est prioritaire dans cette zone ? Ce panneau indique le début d'une zone cyclable. Les automobilistes ne peuvent pas dépasser les cyclistes et ils ne peuvent pas dépasser 30 km/h.	





6 : À PIED DANS LE CENTRE-VILLE



Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

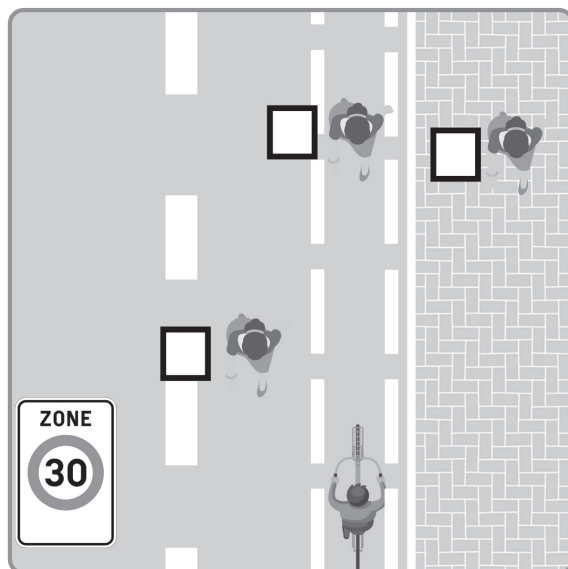
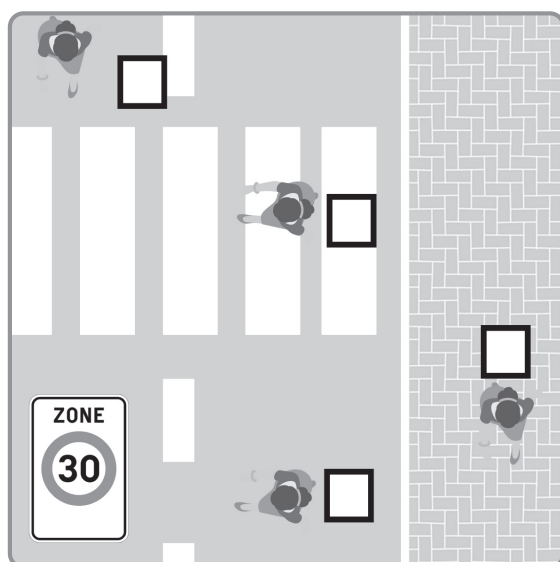
- Apprendre les bons comportements à adopter dans chaque zone pour te déplacer à pied de manière sécurisée

Exercice 1

Observe bien les piétons. Sont-ils correctement positionnés sur la voirie ?

Fais bien attention à la zone dans laquelle ils se trouvent en regardant le panneau dans le bas de chaque image.

Si le piéton est bien positionné, trace un V (✓)
Si le piéton mal positionné, trace une croix (x)



À quelle règle les piétons doivent-ils répondre dans la zone où ils se trouvent ?

Choisis la bonne règle parmi les propositions suivantes :

Situation A

Les piétons marchent sur les trottoirs et traversent où ils veulent.

Les piétons marchent sur les trottoirs et traversent sur le passage piétons.

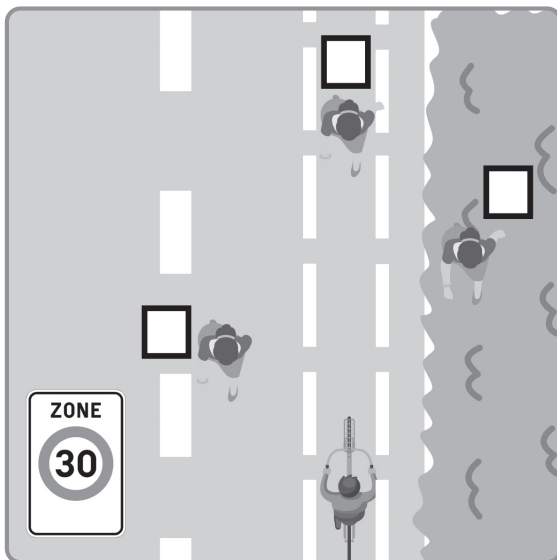
Les piétons marchent où ils veulent sur la chaussée.

Situation B

Les piétons marchent sur la chaussée.

Les piétons marchent sur les trottoirs.

Les piétons marchent sur la piste cyclable.

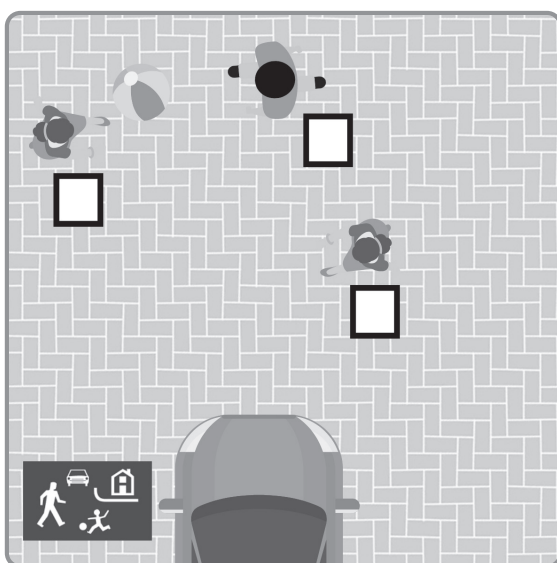


Situation C

Quand il n'y a pas de trottoir, les piétons marchent sur la piste cyclable.

Quand il n'y a pas de trottoir, les piétons marchent sur l'accotement.

Quand il n'y a pas de trottoir, les piétons marchent sur la route.

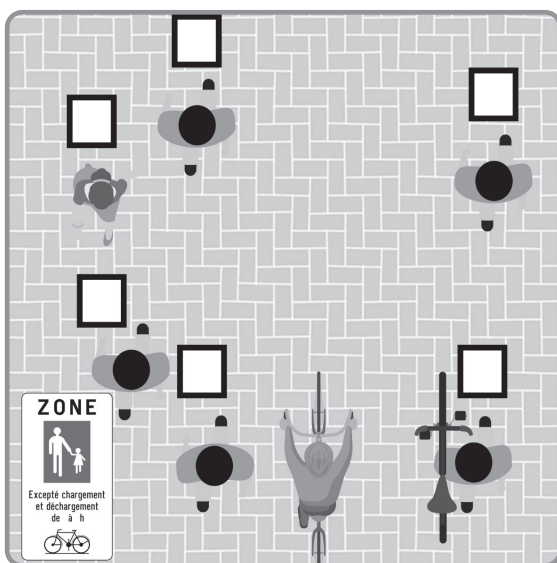


Situation D

Dans les zones de rencontre, les piétons peuvent se déplacer sur la voirie.

Dans les zones de rencontre, les piétons peuvent se déplacer et jouer sur la voirie, tout en restant attentifs car une voiture peut arriver.

Dans les zones de rencontre, les piétons ne peuvent ni jouer, ni se déplacer sur la voirie.



Situation E

Dans le piétonnier, les piétons doivent circuler à gauche.

Dans le piétonnier, les piétons doivent circuler à droite.

Dans le piétonnier, les piétons doivent éviter les vélos.

Dans le piétonnier, les piétons peuvent circuler et jouer n'importe où sur la rue.



7 : À PIED, DANS LE CENTRE-VILLE, COMMENT TRAVERSER ?



Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

- Découvrir les règles et astuces de la traversée d'une rue :
 - en zone 50 et en zone 30
 - en zone de rencontre
 - en zone piétonne

Exercice 1

Pour chaque situation que tu pourrais rencontrer en zone 30 et en zone 50, numérote les phrases pour les remettre dans l'ordre afin que le piéton puisse traverser en toute sécurité.

A. Adèle



Après cela, elle écoute et regarde attentivement autour d'elle. Dans un premier temps, le regard vers la gauche, ensuite à droite, et pour finir, à nouveau à gauche pour s'assurer que la route est toujours dégagée.



Une fois que le véhicule est à l'arrêt, elle décide de traverser sur le passage pour piétons.



Un véhicule arrive, Adèle lui montre qu'elle souhaite traverser en lui faisant un signe de la main et en s'assurant que la conductrice ou le conducteur l'a bien remarquée en essayant de capter son regard.



Adèle souhaite traverser et voit un passage pour piétons à moins de 20 mètres. Elle est donc obligée d'aller à sa hauteur afin de pouvoir entamer sa traversée.



Adèle a la priorité pour traverser, cependant les véhicules ne s'arrêtent pas toujours aux passages pour piétons. Elle s'arrête avant de traverser au passage pour piétons afin d'être en sécurité.



B. Eden



Eden s'assure toujours qu'aucun véhicule n'est arrivé pendant qu'il avait le regard dirigé vers la droite puis se met en marche car il n'y a pas de véhicule.

Après s'être avancé, Eden ne voit toujours pas de passage pour piétons et se dit qu'il va traverser la rue sans l'utiliser. Il a le droit s'il n'y en a aucun dans les 20 mètres aux alentours. Cependant, il reste conscient qu'il n'a pas la priorité et va donc suivre une série d'étapes pour se mettre en sécurité avant de traverser.

Il décide d'avancer de quelques mètres. Cela lui permet de ne plus être dans le virage et de se placer sur une portion de route plus plate afin de s'assurer d'être bien visible. De cette manière, il peut voir arriver de loin les conductrices et les conducteurs !

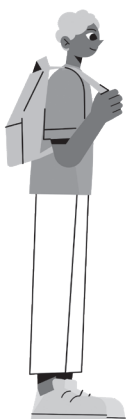
Eden marche sur le trottoir et souhaite traverser. Malheureusement, il ne voit aucun passage pour piétons dans la zone où il se trouve. En plus de cela, il est au sommet d'une montée et dans un virage.

Il regarde à gauche pour s'assurer qu'aucune voiture n'est proche de lui.

Eden s'arrête au niveau du trottoir et commence à écouter et regarder la chaussée.

Il regarde à droite pour voir si une voiture ne vient pas de l'autre côté.

C. Bilal



Il s'assure d'être bien visible des conductrices et des conducteurs et leur adresse un signe de la main pour indiquer son intention de traverser.

Il ne remarque personne dans les voitures et décide donc de s'avancer prudemment jusqu'au niveau de leur portière, où il va de nouveau s'arrêter.

Bilal veut traverser pour aller s'acheter à manger. Malheureusement, deux grosses voitures sont arrêtées à droite et à gauche du passage pour piétons. Avant de s'engager sur le passage pour piétons, il observe attentivement les véhicules afin de repérer une éventuelle conductrice ou un éventuel conducteur sur le point de quitter sa place de stationnement.

Une fois que les véhicules sont entièrement arrêtés, Bilal traverse tout droit.

Bilal va commencer une analyse de la route en écoutant et en regardant à gauche, à droite et de nouveau à gauche pour s'assurer que la route est dégagée. Cependant, des véhicules arrivent dans les deux sens.

Cela lui permet d'être bien visible pour les conductrices et les conducteurs qui, depuis la route, auraient eu du mal à le voir caché entre les deux voitures. Cela lui permet aussi de mieux voir la route et les véhicules qui arrivent.



Exercice 2

A l'aide d'une croix, définis si l'affirmation est vraie ou fausse.

		Vrai	Faux
A	Si le feu de circulation du passage pour piétons est vert, tu peux traverser même si tu vois une ambulance, une voiture de police ou les pompiers arriver avec leurs sirènes et gyrophares allumés.	☐	☐
B	Une zone piétonne, une rue piétonne et un piétonnier, c'est la même chose.	☐	☐
C	Même si le feu de circulation du passage pour piétons est vert, tu dois être attentif aux véhicules en regardant à gauche et à droite.	☐	☐
D	En zone de rencontre, la vitesse est limitée à 20 km/h.	☐	☐
E	Une zone piétonne et une zone de rencontre, c'est la même chose.	☐	☐
F	Dans une zone piétonne comme dans une zone de rencontre, tu peux utiliser toute la largeur de la voie publique et tu peux jouer dessus !	☐	☐
G	Il n'y a pas de passage pour piétons dans un piétonnier ou une zone de rencontre afin d'indiquer au piéton qu'il peut utiliser toute la largeur de la voie publique.	☐	☐
H	Si le feu de circulation du passage pour piétons est rouge mais qu'il n'y a pas de voiture, tu peux quand même traverser.	☐	☐
I	Dans le piétonnier, tu risques de croiser des vélos, des voitures de police, des ambulances, des camions poubelles...	☐	☐
J	Dans un carrefour, il est possible que certaines voitures tournent et arrivent à ta hauteur bien que ton feu de signalisation soit vert. Tu dois donc, en plus de regarder à gauche et à droite, regarder en face et derrière toi pour t'assurer d'être en sécurité.	☐	☐
K	Dans une zone piétonne, si des véhicules sont autorisés à circuler, ils peuvent rouler plus rapidement que l'allure du pas et ont la priorité sur toi.	☐	☐
L	En zone piétonne et en zone de rencontre, tu as la priorité sur les autres usagers, tu peux donc te déplacer sans être attentif.	☐	☐



8 : SE DÉPLACER À VÉLO



Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

- Découvrir l'équipement des cyclistes (obligatoire et non-obligatoire)
- Identifier les bons comportements à adopter dans chaque zone pour te déplacer à vélo de manière sécurisée

Exercice 1

Différents équipements utiles aux déplacements à vélo sont cachés dans la grille suivante (horizontalement ou verticalement).

Retrouve-les en les coloriant :

- En vert pour désigner les équipements à adapter en fonction de la météo (pluie, soleil, froid, etc.).
- En rouge pour les équipements utiles à la sécurité.
- En jaune pour désigner un équipement de protection contre le vol
- En bleu pour désigner un équipement dédié au transport de charges, de matériel, etc.

G	G	A	R	D	E	B	O	U	E	R	F	A	I
A	T	X	L	E	I	E	P	K	D	H	R	C	S
N	O	P	O	C	M	Q	A	D	G	P	E	A	O
T	U	Z	L	L	P	S	N	W	I	O	I	T	N
S	C	P	U	A	E	A	I	F	L	O	N	A	N
O	A	U	N	I	R	C	E	J	E	B	S	D	E
D	D	C	E	R	M	O	R	D	T	R	H	I	T
Y	E	H	T	A	E	C	Q	W	F	G	C	O	T
R	N	A	T	G	A	H	J	D	L	U	A	P	E
D	A	I	E	E	B	E	G	H	U	E	S	T	S
X	S	N	S	W	L	A	P	O	O	T	Q	R	X
P	J	E	I	K	E	Q	E	V	T	R	U	E	E
G	D	C	F	J	R	J	P	G	N	E	E	I	R
D	B	O	N	N	E	T	J	Z	S	S	E	N	T

Bonnet
Cadenas
Casque
Catadioptré
Chaîne
Éclairage
Freins
Gants
Garde-boue
Gilet fluo
Guêtres
Imperméable
Lunettes
Panier
Sacoche
Sonnette



Le savais-tu ?

Pour se déplacer de manière sécurisée, il est important de se rendre visible des autres usagers de la route. C'est pourquoi, il est fortement conseillé de porter un gilet réfléchissant ou tout autre accessoire ou équipement réfléchissant (écussons sur les habits ou la mallette, etc.).

En effet, lorsqu'il fait sombre, les équipements réfléchissants permettent de rendre une personne visible à 150 mètres, alors que sa visibilité est réduite à 28 mètres si elle est vêtue de noir. Augmenter sa visibilité permet donc d'éviter de nombreux accidents !

Exercice 2

Pour rouler à vélo, certains équipements sont obligatoires.

Parmi les différents éléments que tu as identifiés dans la grille, cite les trois éléments de l'équipement légal (imposé par la loi).

1.
2.
3.

Exercice 3

Observe bien les cyclistes. Sont-ils correctement positionnés sur la voirie ?

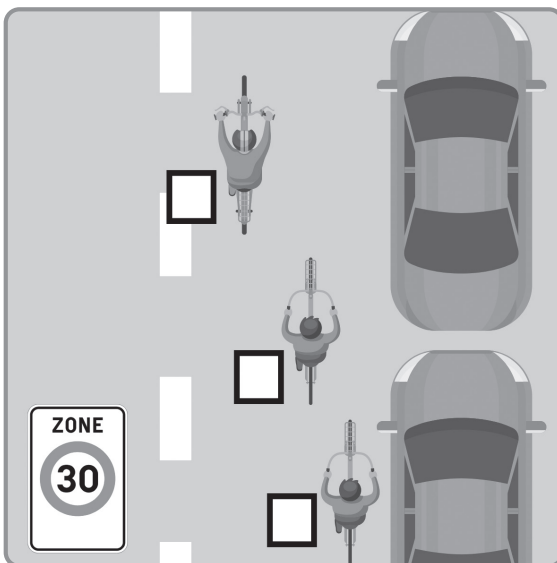
Fais bien attention à la zone dans laquelle ils se trouvent en regardant le panneau dans le bas de chaque image.

Si le cycliste est bien positionné, trace un V (✓)

Si le cycliste mal positionné, trace une croix (✗)

À quelle règle les cyclistes doivent-ils répondre dans la zone où ils se trouvent ?

Choisis la bonne règle parmi les propositions suivantes :



Situation A

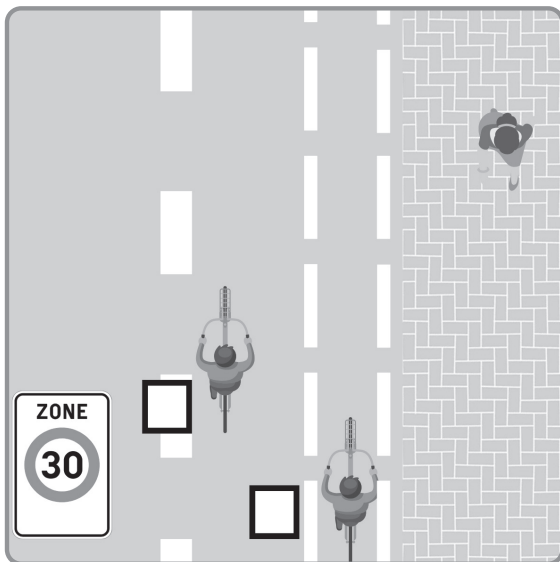
Les cyclistes doivent rouler au milieu de la route.

Les cyclistes doivent rouler à droite au plus proche des voitures garées pour ne pas gêner la circulation.

Les cyclistes doivent rouler à 1 m des voitures garées pour être visibles des voitures qui roulent et qui stationnent.

Le savais-tu ?

Un enfant peut rouler avec un vélo sur le trottoir jusqu'à l'âge de 11 ans. La roue de son vélo doit cependant ne pas dépasser un diamètre de 50 centimètres.

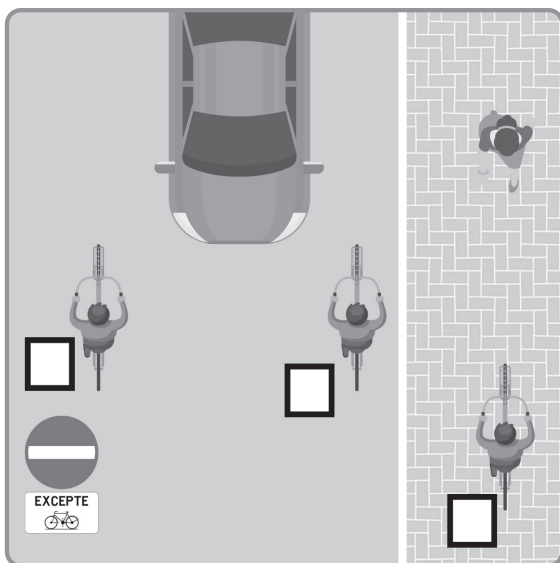


Situation B

Sur une piste cyclable

Les cyclistes roulent sur la piste cyclable.

Les cyclistes roulent au milieu de la route.



Situation C

Dans un Sens Unique Limité (SUL).

Le SUL offre la possibilité aux cyclistes de circuler dans une rue en sens interdit.

Les cyclistes roulent sur le trottoir.

Les cyclistes roulent à droite.

Les cyclistes roulent à gauche.



Le savais-tu ?

Comme tu as pu le voir dans la situation B, lorsqu'il y a une **piste cyclable** (photo de gauche), les cyclistes sont obligés de l'emprunter.

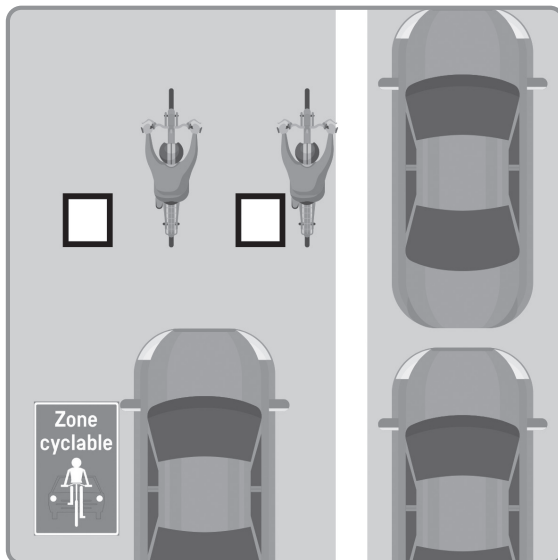


Securothèque Wallonie



SLG Urban Solutions

Il existe aussi ce qu'on appelle une **bande cyclable suggérée** (photo de droite). Cette bande n'est pas obligatoire pour les cyclistes, et les véhicules motorisés peuvent rouler dessus. Elle suggère aux cyclistes la meilleure position à prendre sur la chaussée.



Situation D

Dans une zone cyclable :

Les cyclistes roulent au centre de leur bande de circulation car la voiture ne peut pas les dépasser.

Les cyclistes roulent à droite pour ne pas gêner la circulation de la voiture.

Les cyclistes roulent où ils veulent.



Situation E

Dans le piétonnier :

Les cyclistes peuvent être en selle si la voie est dégagée.

Les cyclistes doivent être en selle si la voie est dégagée.

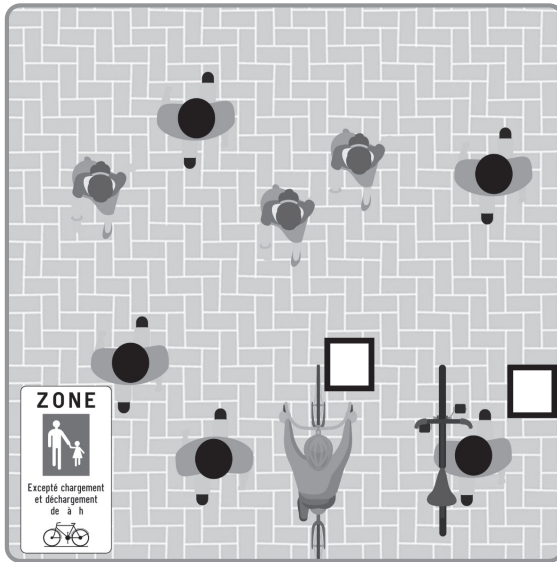
Les cyclistes peuvent choisir de rouler à vélo ou de marcher à côté de celui-ci lorsque la voie est dégagée.

Le savais-tu ?

En Belgique, le port du casque n'est pas obligatoire à vélo, mais il est vivement conseillé, surtout pour les enfants !

En cas de chute, un casque bien attaché peut réduire de moitié le risque de blessure grave à la tête.

Un bon réflexe à adopter dès maintenant pour pédaler en toute sécurité !

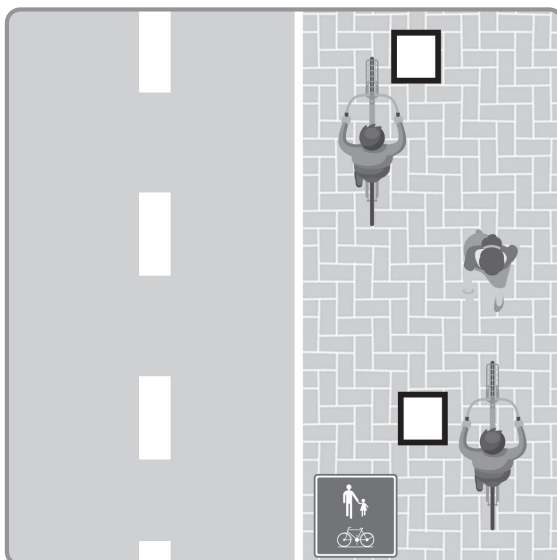


Situation F

Dans le piétonnier :

S'il y a de nombreux piétons, les cyclistes peuvent être en selle et doivent slalomer entre les piétons.

S'il y a de nombreux piétons, les cyclistes doivent marcher à côté de leur vélo.



Situation G

Sur un trottoir partagé entre piétons et cyclistes.

Les cyclistes peuvent emprunter le trottoir mais doivent marcher à côté de leur vélo.

Les cyclistes peuvent rouler sur le trottoir mais doivent respecter les piétons et s'arrêter lorsque c'est nécessaire.





9 : NAMUR, MILLE ET UN TRANSPORTS !



Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

- Découvrir l'offre de transport qui existe à Namur
- Réaliser une carte montrant tous ces moyens de transport au centre-ville

Exercice 1

Observe les 6 cartes sur les pages suivantes : chacune représente un mode de transport disponible en ville.

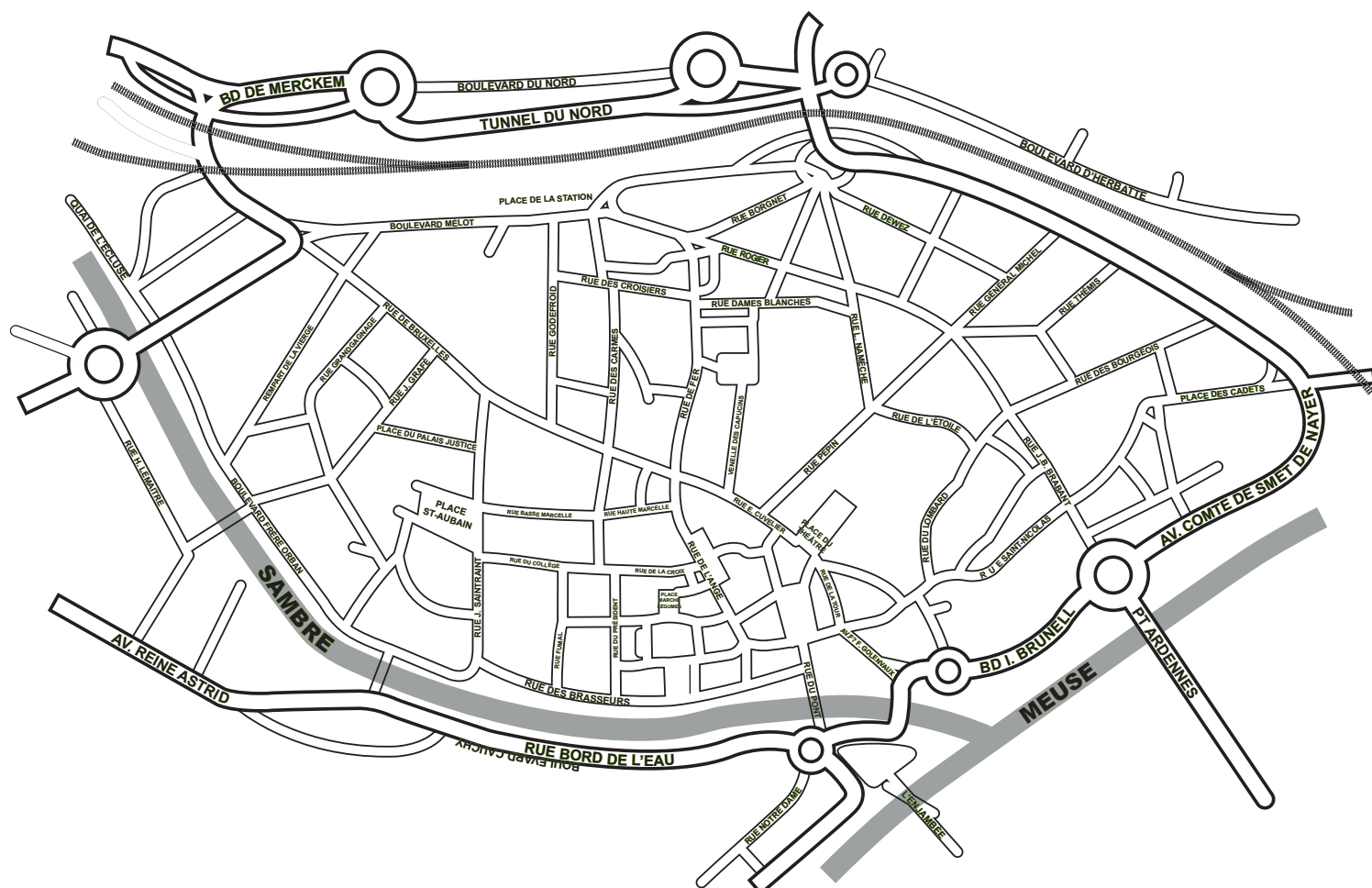
Peux-tu créer une carte unique qui rassemble toutes ces informations ?

Fais des ronds de couleur sur la carte ci-dessous (après les avoir repérés sur les cartes suivantes) :

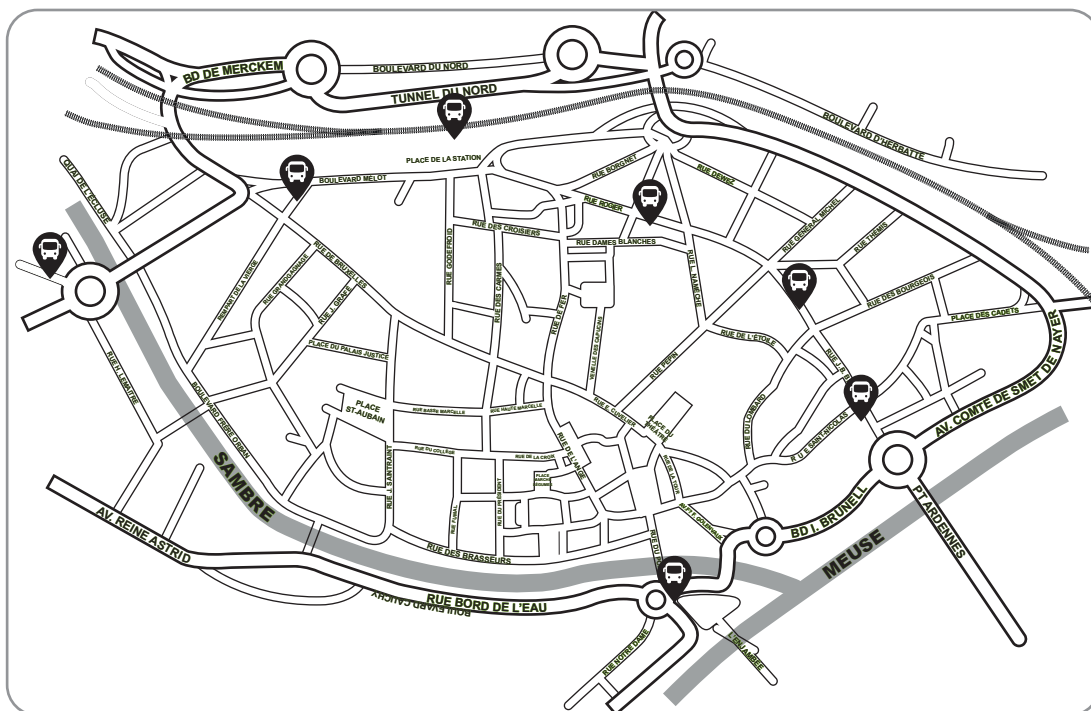
- les arrêts de bus en gris (carte n°1),
- les bornes de location de vélos partagés en bleu (carte n°2),
- les arrêts de bateau "Namourette" en brun (carte n°3)
- le parcours de la navette et ses arrêts en rouge (carte n°4)
- la gare et les voies de chemin de fer en vert (carte n°5)
- la station et la ligne du téléphérique en rose (carte n°6)

Exercice 2

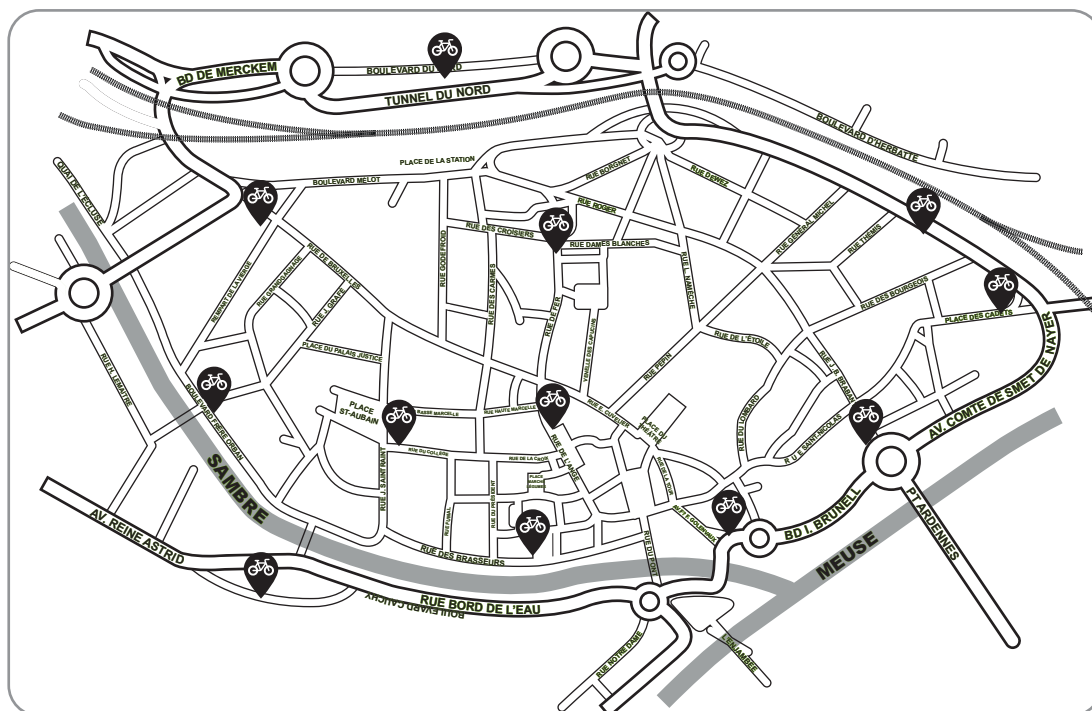
Après avoir réalisé la carte, repère et entoure les deux zones qui regroupent le plus de moyens de transport.



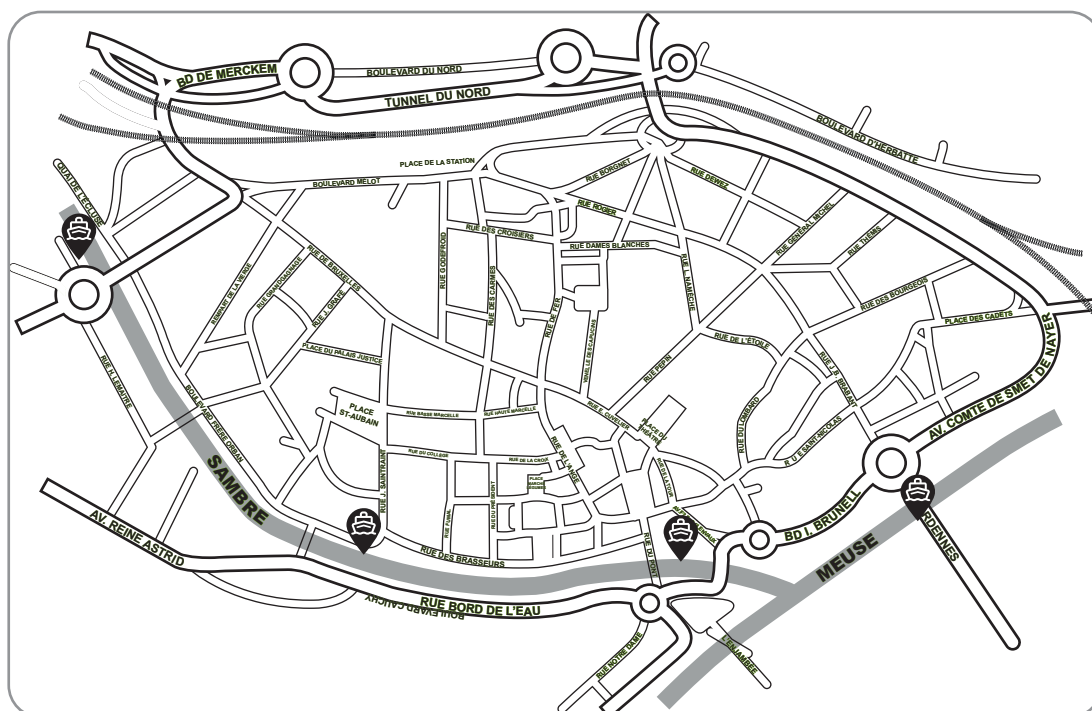
Carte n°1 : le bus



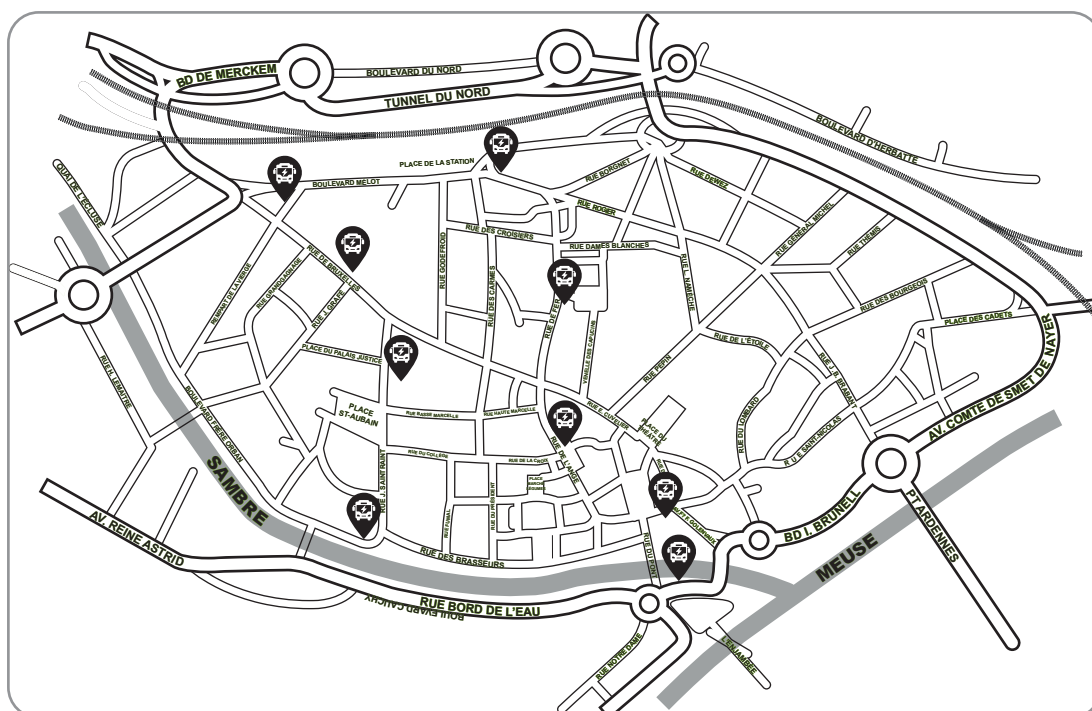
Carte n°2 : les vélos partagés



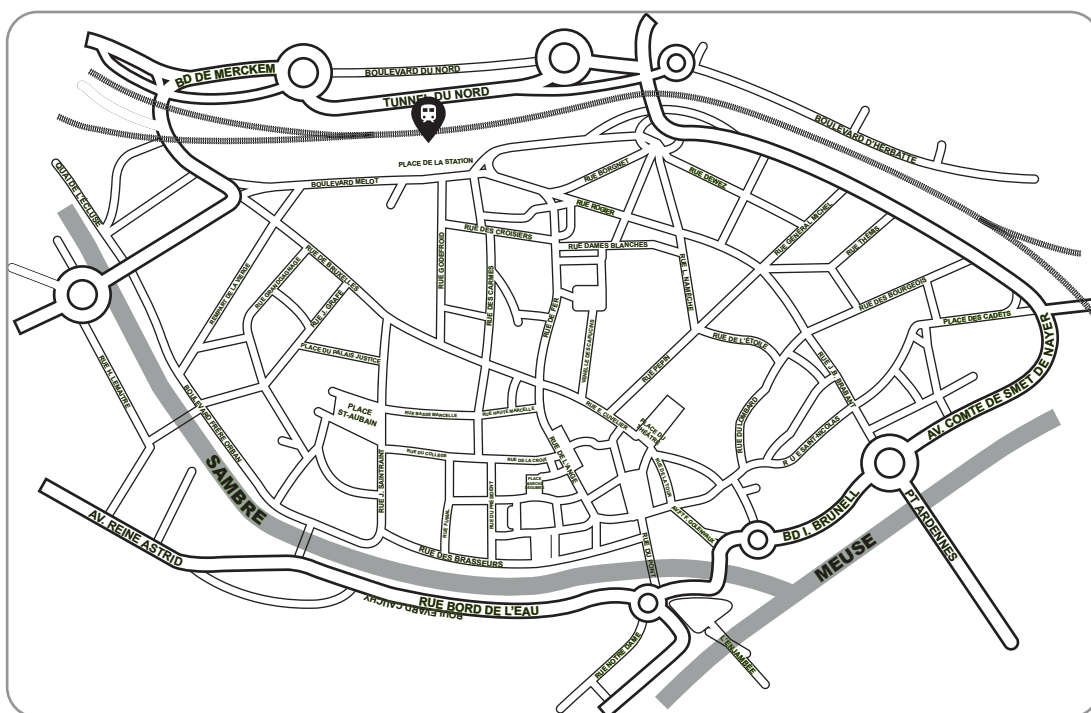
Carte n°3 : la Namourette



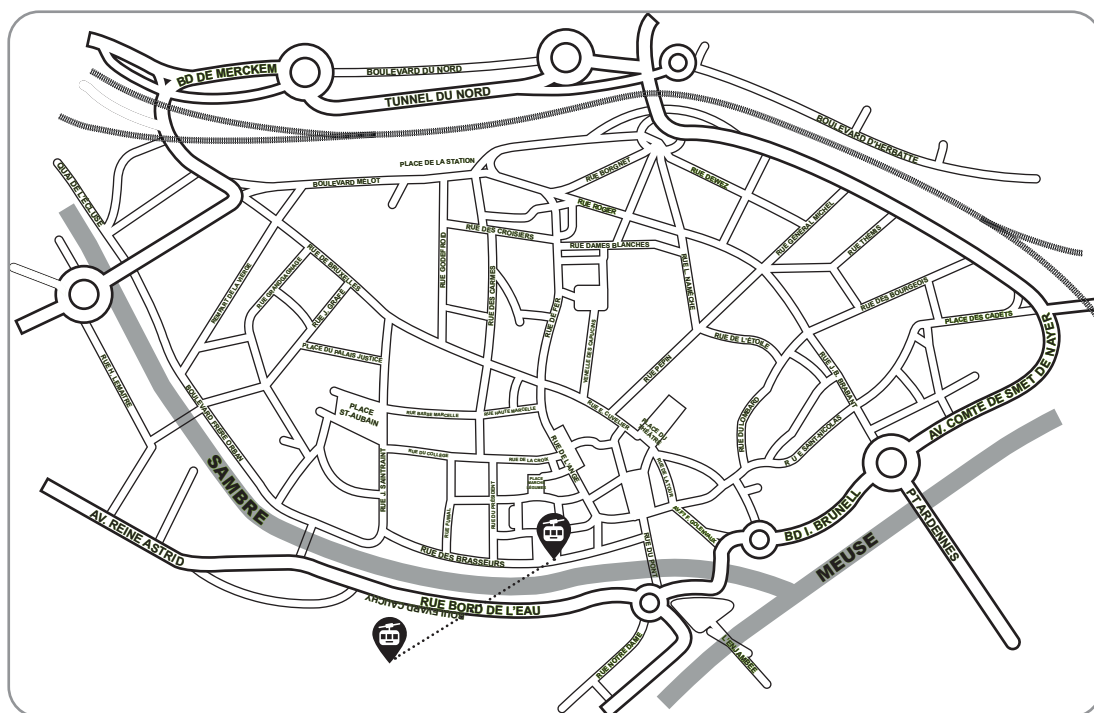
Carte n°4 : la navette électrique



Carte n°5 : le train



Carte n°6 : le téléphérique



Exercice 3

Aujourd'hui, Lina part vivre une grande aventure à Namur ! Elle va retrouver son amie Sacha pour passer toute la journée avec elle. Ensemble, elles vont parcourir la ville, passer d'un quartier à l'autre, s'arrêter dans des endroits renommés et vivre une journée pleine de découvertes. Aide-les à choisir le moyen de transport le plus adapté à chaque étape de leur voyage !

a) Lina vient d'arriver à Namur en train. Son point de départ : la **place de la Station**. Elle doit se rendre **place de l'École des Cadets** pour retrouver Sacha à la sortie de l'école.

- Quel moyen de transport Lina pourrait-elle utiliser pour ce trajet ?
- Y a-t-il d'autres façons de s'y rendre ?



b) Après s'être retrouvées à la **place de l'École des Cadets**, les deux amies ont envie de se rendre à la **place de l'Ange** pour manger une glace.

- Comment peuvent-elles faire pour aller de la place de l'École des Cadets à la place de l'Ange ?

c) Ensuite, Lina et Sacha décident de se rendre **rue des Carmes** pour acheter des livres dans un magasin de seconde main.

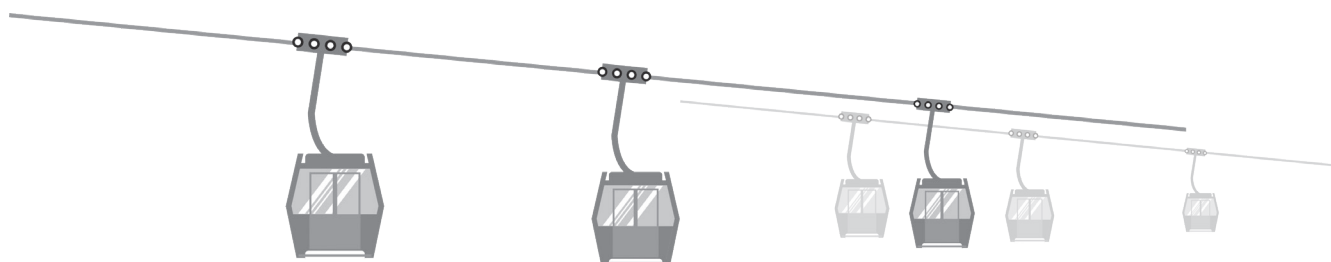
- Quel moyen de transport semble le plus adapté à ce trajet ?

d) Chargées de leurs achats, elles vont passer un moment calme sur l'esplanade de la **Confluence**.

- Comment vont-elles s'y rendre en partant de la rue des Carmes ?

e) Enfin, pour terminer la journée, Lina et Sacha doivent se rendre sur l'esplanade de la **Citadelle** pour assister à un spectacle de cirque.

- Quels moyens de transport paraissent les plus pratiques pour ce dernier trajet ?





10 : QUI A LE DROIT DE MARCHER OU DE ROULER EN PRIORITÉ ?



Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

- Découvrir les règles de priorité des différents usagers selon la zone dans laquelle ils se trouvent

Exercice 1

Complète le texte à trous avec les mots ci-dessous :

Zones 30 / cyclistes / usagers / usagers vulnérables / passage pour piétons / trottinettes / autorisés / les camions poubelles / voie publique / priorité / prudence / trottoir / jeux / piétons / dépasser / enfants / livraisons / les véhicules de secours / zone cyclable / 20 km/h / dépose-minute

A. Le piétonnier



Dans le piétonnier, les piétons ont la . Néanmoins, ils doivent faire attention aux autres autorisés à circuler dans cette zone : vélos, trottinettes musculaires ou électriques, et . De même, d'autres véhicules peuvent circuler à certaines heures, par exemple pour les , les ... à une vitesse semblable à celle du pas. Les piétons restent des bien qu'ils aient la priorité.



B. La zone de rencontre



Dans la zone de rencontre, les piétons peuvent circuler sur l'ensemble de la tout en restant attentifs aux autres véhicules. Les jeux en rue y sont . Les voitures doivent rouler à maximum et redoubler de envers les usagers faibles : les , les , les et particulièrement les . Ces zones de rencontre sont des espaces où chaque moyen de transport partage harmonieusement l'espace avec les autres usagers.

C. Zone 30



Dans les ,
les piétons doivent rester sur
le et s'ils ont
besoin de traverser, ils utilisent un
 .
Les voitures roulent à 30 km/h. Les
 en rue ne sont pas
autorisés.

D. Zone cyclable



Dans une , les
cyclistes ont la priorité sur les véhicules
motorisés. Les automobilistes ne
peuvent pas
les cyclistes et ils doivent rouler à
maximum 30 km/h.

Exercice 2

Grâce aux informations du texte ci-dessus, place les signes > , < , = (plus grande que, plus petite que, ou égale à) dans les phrases suivantes pour respecter les règles des différentes zones.

Dans le piétonnier, La priorité des piétons est celle de la voiture. La priorité des cyclistes est celle de la voiture. La priorité des cyclistes est celle des piétons.	
Dans une zone 30, La vitesse des voitures est ... ou 30 km/h. Sur un passage pour piétons, le piéton qui fait mine de traverser a une priorité ... celle de la voiture.	
Dans les zones de rencontre, la vitesse des voitures est ou ... 20 km/h	
Dans une zone cyclable, la priorité des cyclistes est ... celle de la voiture. La voiture doit se déplacer à une vitesse ... ou ... 30 km/h et rester derrière les vélos.	





11 : LES RÈGLES ET LA COURTOISIE EN RUE



Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

- Comprendre comment et pourquoi se déplacer de manière courtoise
- Comprendre à quoi servent ces règles

Au fil de ces différentes tâches, tu as découvert un certain nombre de règles.

Ces règles permettent une certaine harmonie entre les usagers. Pour les appliquer au mieux, c'est toujours bien de les comprendre.

- Pourrais-tu répondre à ces questions : *À quoi sert de respecter les règles ? Quelle serait la conséquence si tu y désobéissais ?*

Le savais-tu ?

- Que l'on circule sur la chaussée, dans une zone piétonne ou sur la route, la courtoisie, c'est faire preuve de politesse et de respect envers les autres usagers. Ces attitudes permettent de faciliter les déplacements et de mieux partager l'espace public.
- Une **règle**, c'est une consigne que tout le monde connaît et que tout le monde est obligé de suivre pour vivre ensemble pour un mieux. En ne la respectant pas, on risque de nuire au bien commun, à la sécurité ou à l'harmonie entre les personnes.

Exercice 1

Pour chacune des propositions, précise s'il s'agit d'une règle ou de courtoisie, et explique à quoi sert ce comportement.

En zone 30 et en rue non piétonne, en tant que piéton

A. J'utilise les trottoirs.

☐ Règle ☐ Courtoisie

À quoi ça sert :
.....
.....

B. Sur le trottoir, je me mets sur le côté lorsque je croise une personne chargée, avec une poussette ou une personne qui a des difficultés à se déplacer.

☐ Règle ☐ Courtoisie

À quoi ça sert :
.....
.....



C. Je ne traverse pas en dehors des passages pour piétons. ☐ Règle ☐ Courtoisie

À quoi ça sert :
.....
.....

D. En traversant sur un passage pour piétons, je fais un signe de la main aux conductrices et aux conducteurs qui m'ont cédé le passage. ☐ Règle ☐ Courtoisie

À quoi ça sert :
.....
.....

À vélo

E. Lorsque je dépasse un ou plusieurs piétons, je donne un petit coup de sonnette quelques mètres en amont. ☐ Règle ☐ Courtoisie

À quoi ça sert :
.....
.....

F. Je mets le pied à terre :
- sur les passages pour piétons
- sur les trottoirs si j'ai plus de 11 ans ☐ Règle ☐ Courtoisie

À quoi ça sert :
.....
.....

G. Je ne porte pas d'oreillette ou de casque audio. ☐ Règle ☐ Courtoisie

À quoi ça sert :
.....
.....

En zone piétonne / zone de rencontre en tant que piéton

H. J'ai le droit de circuler sur la chaussée.

☐ Règle ☐ Courtoisie

À quoi ça sert :

.....

.....

I. En zone piétonne, j'évite de gêner les conductrices et les conducteurs qui sont autorisés à y circuler.

☐ Règle ☐ Courtoisie

À quoi ça sert :

.....

.....

J. Je peux jouer, courir sur la chaussée.

☐ Règle ☐ Courtoisie

À quoi ça sert :

.....

.....

Exercice 2

Pour chacune des propositions, explique :

- La conséquence si tu désobéissais à la règle ou si tu manquais de courtoisie
- Ta réaction si quelqu'un ne respectait pas la règle ou manquait de courtoisie envers toi.

En zone 50, zone 30 et en rue non piétonne, en tant que piéton	Quelle serait la conséquence ?	Quelle serait ta réaction ?
A. Je ne cours pas ni ne joue au ballon.		
B. En groupe, je laisse de la place aux autres sur les trottoirs		
C. Je ramasse les crottes de mon chien dans l'espace public		



À vélo

Quelle serait la
conséquence ?

Quelle serait
ta réaction ?

D. Je ne roule pas sur les trottoirs à vélo (si j'ai plus de 11 ans).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

E. Je ne circule pas à plusieurs sur la même selle, le porte bagage ou le guidon.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

F. Je signale avec mon bras mes changements de direction.

.....

.....

.....

.....

.....

.....



En zone piétonne / zone de rencontre en tant que piéton

Quelle serait la
conséquence ?

Quelle serait
ta réaction ?

G. Je m'assure d'être vu par les autres usagers (par un regard ou un geste).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

H. Bien que prioritaire, je reste vigilant et je vérifie que je ne gêne personne lorsque je modifie ma trajectoire.

.....

.....

.....

.....

.....

.....



12 : LES GUIDES OFFICIELS DU PIÉTONNIER



Grâce à cette fiche, tu vas pouvoir :

- Montrer que tu es devenu un véritable expert du piétonnier
- Partager un témoignage de ton expérience

Exercice 1

La Ville a besoin de ton aide pour guider les nouvelles habitantes, les nouveaux habitants et les touristes. Avant de te donner ce titre de "guide du piétonnier", tu devras prouver que tu es devenu un véritable expert !

Tu vas participer à un jeu de piste comprenant 6 étapes dans le centre-ville de Namur. À chaque point d'arrêt, une activité t'est proposée. La réussite de l'épreuve te dévoile le lieu suivant à rejoindre.

En même temps, complète la carte postale ci-dessous pour partager ton expérience. Après chaque activité, réponds à une question retraçant une partie de ton récit de voyage.

Mon prénom :

Mon moyen de transport préféré :

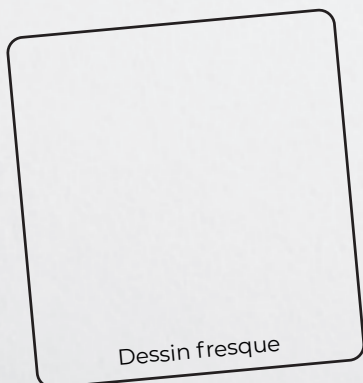
J'aime marcher en centre-ville parce que

.....

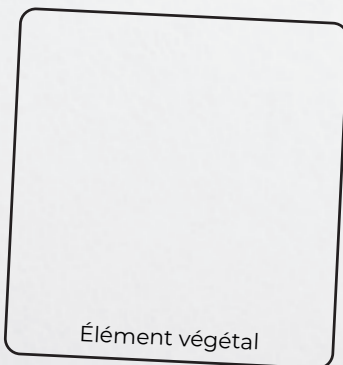
.....

Dans les rues de Namur, je me sens

.....



Dessin fresque



Élément végétal



Espace Citoyen

Hotel de Ville

5000 NAMUR

Ma phrase-poème :



Ce cahier pédagogique a été réalisé dans le cadre du projet d'extension du piétonnier de la Ville de Namur.

Editeur responsable :

Ville de et à 5000 Namur

Rédaction :

Empreintes asbl - Nassogne Gaël, Lohest Sylvain,
Godard Florence, Boucquey Hugues et Allard Julie

Mise en page :

Carambolage et Empreintes asbl

Remerciements – crédits :

Service Mobilité

Service Communication - Cellule Participation

Un grand merci à Maxime Forthomme (Institut Saint-Ursule)
pour ses recommandations et conseils

Photos anciennes : © APN-AEN

Photos récentes : © Gaëtan Fisse, Empreintes asbl



**POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE**

